

## 5 piliers de la DDA

### COMPÉTENCES VISÉES

- **Connaître** les enjeux et le périmètre de la nouvelle Directrice Distribution Assurance (DDA).
- **Comprendre** les impacts de la DDA sur ses pratiques commerciales et sa relation client.
- **Intégrer** les nouvelles obligations dans la gestion de son activité.
- Les compétences développées dans cette formation sont rattachées aux compétences générales précisées par l'article A512-8 du code des assurances.

### PROGRAMME

#### A. INTRODUCTION (5 MN)

#### B. CHAMP D'APPLICATION DE LA DDA (20 MN)

1. Pourquoi la DDA ?
2. Qui sont les acteurs concernés par la DDA ?
3. Qu'est-ce que la DDA change ?

#### C. GOUVERNANCE DES PRODUITS (20 MN)

1. Gouvernance des produits, qu'est-ce que c'est ?
2. Comment mettre en place une gouvernance des produits ?
3. Peut-on vendre hors marché cible ?

#### D. OBLIGATION D'INFORMATION (20 MN)

1. Quel impact de la DDA sur l'obligation d'information ?
2. Que contient l'IPID ?
3. Qui rédige l'IPID, qui le remet ?

#### E. DEVOIR DE CONSEIL (20 MN)

1. Quel impact de la DDA sur le devoir de conseil ?
2. Notion de recommandation personnelle

#### F. FORMATION ET TRANSPARENCE DES RÉMUNÉRATIONS (20 MN)

1. Pourquoi la DDA impose-t-elle la transparence des rémunérations ?
2. Le montant des rémunérations peut-il avoir un effet sur la qualité de service ?
3. Que contrôle exactement l'ACPR ?
4. DDA et formation : quels changements ?
5. Quelle forme va avoir cette nouvelle obligation de formation ?
6. Existe-t-il des particularités à cette obligation de formation ?

#### G. ÉVALUATION FINALE (15 MN)

### PUBLIC

- Cette formation s'adresse tout d'abord aux intermédiaires d'assurance : courtiers, agents généraux, mandataires d'assurance et mandataires d'intermédiaires en assurance.
- Cette formation concerne également les banques qui sont devenues, avec la DDA, intermédiaire d'assurance à titre principal.
- Enfin, cette formation concerne les entreprises d'assurance à travers leurs réseaux salariés.

### PRÉ-REQUIS

Prérequis pédagogiques :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Prérequis techniques :- Navigateurs internet- Chrome (2 dernières versions majeures)- Firefox (2 dernières versions majeures)- Edge (2 dernières versions majeures)- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

Logiciels- Lecteur PDF (pour les documents associés)- Lecteur audio/ vidéo- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

### POINTS FORTS

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.

Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte.

Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.

Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.

Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

### FORMATEUR(S)

Présidente de la société Eole Business et RH, docteur en droit, Marie Collin est une experte centrée sur les problématiques de Conformité en Banque et en Assurance. Sa carrière l'a menée à occuper des postes dans des grandes compagnies d'assurance, en tant que directrice juridique puis directrice de la conformité. Marie est également formatrice, enseignante et consultante et a à cœur de partager ses savoirs et sa passion avec le plus grand nombre de participants !

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.

### PERSONNALISATION DE PARCOURS

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, gestionnaires de formation et webcocoons, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées.

Le webcocooner est un professionnel de l'assurance qui a pour mission de vous accompagner dans l'accomplissement de votre formation et donc dans l'acquisition de vos connaissances. Il est joignable par forum.

### VALIDATION

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

Validé la charte d'engagement pédagogique de la formation ,  
Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition. Téléchargé et consulté les fiches pratiques ou infographiques ,  
Réussi les évaluations dans les conditions mentionnées ci-dessous :

Évaluation intermédiaire  
Vous devez obtenir au moins 80% de bonnes réponses. Vous pouvez retenter autant de fois que vous le souhaitez votre questionnaire.

Évaluation finale  
Cette évaluation reprend l'ensemble des questions de votre formation. Vous devez obtenir cette fois-ci un score minimum de 90% de bonnes réponses. Là aussi, vous pouvez passer ce test autant de fois que vous le souhaitez.

Validation DDA  
Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance, cette formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances). Il relève in fine de la responsabilité de l'employeur de s'assurer de l'adéquation des formations avec les besoins des personnes concernées et, par là même, de la personnalisation des parcours de formation.